



FORMULAIRE D'ADHESION pour les MINEURS
ASSOCIATION D'ESCRIME ARTISTIQUE
« LES LAMES SUR SEINE »
Saison 2023 - 2024

Nom :	Prénom :		
Date de naissance : / /	Sexe : M / F	Nationalité :	
Lieu de naissance :			
Adresse :			
Numéro de téléphone fixe :	Portable :		
Adresse Courriel :	Certificat médical : OUI / A FOURNIR		

Montant de la cotisation annuelle* : 240 € – 265 € Chèque de caution remis (500 €) : OUI / NON * 240 € résident neülléen ou réduction famille	Si Oui, Chèque 1 :
Paiement étalé : OUI / NON	Chèque 2 :
	Chèque 3 :

Par ce formulaire d'adhésion signé par son parent ou tuteur légal, par la remise d'un certificat médical et par le règlement de la cotisation, le membre adhère à l'association « Les Lames sur Seine », dont il s'engage à respecter le « Règlement Intérieur », dont il reconnaît avoir reçu un exemplaire. Cette adhésion lui permettra de recevoir une licence délivrée par la Fédération Française d'Escrime servant d'assurance pour la pratique de la discipline. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. J'atteste avoir été parfaitement informé des conditions de pratique de l'escrime artistique liées au Covid 19.

Par ailleurs, dans le cadre de sa participation à l'entraînement, aux spectacles, aux animations, aux pièces de théâtre, aux stages, et plus généralement à toutes manifestations organisées par Les Lames sur Seine ou auxquelles Les Lames sur Seine sont amenées à intervenir ou participer de quelque façon que ce soit, rémunérées ou non, et dans tout lieu que ce soit en France ou à l'étranger. Le représentant légal du mineur, pour le compte de celui-ci :

- accepte la prise de photos, de films, d'enregistrements, sur lesquels il pourrait figurer, réalisés par Les Lames sur Seine ou par toute autre personne professionnelle ou non,
- autorise et délègue aux Lames sur Seine la libre utilisation et exploitation de ces photos, films et enregistrements, sous la seule condition que celles-ci ne soient pas contraires aux bonnes mœurs et ne soient pas utilisées dans des opérations nuisant à son image, à celle de l'escrime ou des Lames Sur Seine.
- abandonne son droit à l'image et toutes revendications de toutes sortes liées à cette utilisation ou exploitation telles que définies ci-dessus.

A son départ de l'association, si le représentant légal du mineur le souhaite, il pourra introduire une demande expresse, par écrit, auprès du président ou d'un membre du bureau, afin de réclamer le retrait de son image des supports de communication qui seront conçus après son départ des Lames sur Seine.

Le représentant légal,,

- autorise l'enfant à quitter seul le lieu d'entraînement sous sa responsabilité de représentant légal : OUI / NON
- autorise les responsables de l'association « Les Lames sur Seine », en cas d'accident, à faire transporter le mineur adhérent, par les services compétents, dans l'établissement hospitalier le plus adapté.

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT :	
Nom :	Prénom :
Téléphone fixe :	Téléphone portable :

Signature du représentant légal

Date :